



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
MATAWINIE**

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Le Conseil de la MRC de Matawinie a adopté, lors de la séance ordinaire du 17 avril 2024, le projet de règlement 239-2024 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie.

Plus précisément, le projet de règlement 239-2024 vise à créer une grande affectation Récréative intensive à même une grande affectation Villégiature consolidation dans la municipalité de Rawdon.

La présidente de la Commission aménagement et environnement, conjointement avec la représentante du Service d'aménagement, tiendra une assemblée publique de consultation. Lors de cette assemblée, le projet ci-dessus mentionné sera expliqué et les personnes désirant s'exprimer seront entendues.

Lieu : MRC de Matawinie
3184, 1^{re} Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0
Date : 21 mai 2024
Heure : 18 h 30

Le projet de règlement 239-2024, dans sa version intégrale, est disponible pour consultation au bureau administratif de la MRC.

Donné à Rawdon, ce vingt-quatrième jour d'avril deux mille vingt-quatre.

Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière